



Signataire : Michael Andersen

Date de dépôt : 30 avril 2024

Question écrite urgente

Quand l'aide financière votée par le Grand Conseil parviendra-t-elle à l'association Genève Futur Hockey ?

Dans le cadre du vote du budget 2024 (L 13360), le Grand Conseil a adopté un amendement relatif à la politique publique D – CULTURE, SPORT ET LOISIRS, programme D02, octroyant 100 000 francs d'aide financière monétaire supplémentaire pour l'année 2024 à l'association Genève Futur Hockey. Pour mémoire, l'association a pour but de former la relève du GSHC au travers de sa filière de formation mais également de promouvoir le hockey. L'octroi de ces 100 000 francs supplémentaires permet à Genève Futur Hockey de revenir à son contrat initial de 500 000 francs.

Or, à ce jour, les montants votés par le Grand Conseil n'ont pas encore été libérés et octroyés à leur bénéficiaire. Aujourd'hui, tout est en ordre et l'association Genève Futur Hockey a besoin de cette somme pour sa formation afin de garder son niveau de la labellisation suisse et internationale.

Ma question est la suivante :

Pourquoi l'aide votée n'a-t-elle pas encore été octroyée ? Quand parviendra-t-elle à son bénéficiaire ?